



Comment engager un recours contentieux contre un artisan

Par **NDB**, le **11/01/2013** à **11:41**

Bonjour,
mon problème est le suivant : en 2012, j'ai fait intervenir à mon domicile, une entreprise pour l'installation de volets roulants. Voici quelques semaines, j'ai constaté un dysfonctionnement de l'un de ces volets et je tente de joindre l'entreprise ayant réalisé l'installation afin d'effectuer une réparation. Bien que l'entreprise existe toujours, il n'est apporté aucune réponse à mes appels téléphoniques, mails et télécopie. J'en suis arrivée à envoyer un courrier recommandé avec AR que son destinataire n'est pas allé retirer à la poste. Je pense avoir épuisé les recours amiables, donc que puis-je faire maintenant pour engager une procédure contentieuse ?
Par avance, je vous remercie pour votre réponse.